

Mandat des comités chargés d'actualiser les Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada

Contexte

Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) est fier d'être un expert indépendant, neutre, non partisan et fiable du domaine des dépendances et de l'usage de substances. Son travail est toujours fermement ancré dans la science et dans une méthodologie solide, et empreint de compassion. Le CCDUS reconnaît aussi la force du savoir traditionnel des Premiers Peuples. Ces qualités font du CCDUS un conseiller digne de confiance pour tous les ordres de gouvernement au pays.

Depuis plus de trente ans, le CCDUS a su gagner une renommée qui lui permet de travailler avec des autorités gouvernementales, tous horizons politiques confondus, et ainsi de faire avancer des projets visant à réduire les méfaits, à améliorer le bien-être et à renforcer la sécurité des communautés canadiennes. Dans ce but, nous réunissons des gouvernements, des organisations et des personnes aux points de vue différents afin d'aider les Canadiens à mener une vie plus saine et plus productive.

Le CCDUS est un acteur crédible et un leader reconnu du domaine des dépendances et de l'usage de substances. En tant qu'organisme national, il a une responsabilité de souligner et de favoriser le travail novateur accompli partout au pays. Il prend au sérieux son rôle de collaboration avec d'autres scientifiques et fournisseurs de services canadiens pour faire avancer leurs travaux et mettre en lumière les progrès faits aux quatre coins du pays.

Les Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada ont été rendues publiques en novembre 2011. Depuis, de nouvelles informations sur la mortalité et la morbidité liées à l'alcool ont été recueillies, et il y a eu évolution de la recherche montrant que boire de l'alcool contribue à des méfaits sociaux. Des pays comme le Royaume-Uni et l'Australie ont récemment actualisé leurs directives dans le but de réduire les risques que pose l'alcool pour la santé.

C'est dans ce contexte qu'à la fin de 2019, des employés du CCDUS ont rencontré des représentants de Santé Canada, de l'Agence de la santé publique du Canada et du groupe de travail qui avait élaboré les directives 2011. Il fut alors convenu de la nécessité d'actualiser les Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada et de la méthode privilégiée pour ce faire. Avec un appui financier de Santé Canada au CCDUS, les meilleures et les plus récentes données scientifiques seront collectées, analysées, interprétées et rapportées de manière transparente, adéquate et correcte. C'est le cadre de référence GRADE (Grading of Recommendations, Assessment, Development and Evaluation), qui facilite la transition des données probantes vers la prise de décisions, qui sera utilisé. Ajoutons que tout conflit d'intérêts potentiel sera déclaré et géré



selon l'approche adoptée par l'Organisation mondiale de la Santé et l'Agence de la santé publique du Canada.

L'actualisation des directives sera un processus collaboratif entre le CCDUS, des scientifiques, des spécialistes de la mobilisation des connaissances, ainsi que des cadres supérieurs des domaines de la promotion de la santé, de la santé publique et de la recherche, du gouvernement fédéral et de certains gouvernements provinciaux. Il s'agit d'un projet basé sur le principe de la coopération et du consensus. Le processus sera volontaire et flexible. Les acteurs siégeront à des comités ou groupes et seront sur le même pied d'égalité. Chacun sera libre d'exprimer ses points de vue. Le projet sera réalisé pour le bien commun des Canadiens.

L'objectif global du projet est d'actualiser les Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada. Un rapport technique sera rédigé pour décrire le protocole suivi et les résultats obtenus. Il comprendra notamment des recommandations ciblant certains groupes particulièrement à risque comme les jeunes, les femmes et les personnes souffrant de maladies chroniques. On y trouvera aussi des recommandations relatives à la mobilisation des connaissances.

Gouvernance

Le comité exécutif se compose de cadres supérieurs du CCDUS, de Santé Canada, des Instituts de recherche en santé du Canada, du ministère de la Santé mentale et des Toxicomanies de la Colombie-Britannique, du Conseil des médecins hygiénistes en chef, de l'Agence de santé publique du Canada et de l'Association canadienne de santé publique. Le comité est chargé d'encadrer le projet et de fournir des conseils.

Trois groupes d'experts scientifiques ont été mis sur pied. Le premier se concentrera sur les effets de la consommation d'alcool sur la santé physique. Le deuxième se penchera sur la santé mentale et les effets sociaux. Enfin, le troisième examinera les données probantes relatives aux grands principes de l'application des connaissances. Les trois groupes se serviront d'un cadre reconnu sur la scène internationale appelé GRADE-ADOLOPMENT qui permettra que les meilleures et les plus récentes données scientifiques soient collectées, analysées, interprétées et rapportées de manière transparente, adéquate et correcte.

Le CCDUS, par l'entremise des groupes d'experts scientifiques, est responsable de l'actualisation des directives incluant des recommandations pour la mobilisation des connaissances afin de favoriser la réduction des méfaits associés à la consommation d'alcool. À cette fin, une équipe composée de chercheurs et de courtiers du savoir se verra confier l'examen des données probantes. L'équipe devra préparer et établir les volets techniques de l'élaboration des directives, notamment aider les groupes d'experts scientifiques à formuler les questions PECO (population, exposition, comparateur et effets), réaliser les revues systématiques, évaluer la qualité des données probantes, préparer des résumés de données probantes et des documents d'information pour les discussions des groupes d'experts scientifiques, ainsi que recueillir et passer en revue les commentaires issus des consultations avec les intervenants et le public. L'équipe chargée d'examiner les données probantes travaillera en étroite collaboration avec les groupes d'experts scientifiques pour veiller à ce que les travaux visant à atteindre les buts et les objectifs de l'actualisation des directives soient menés à terme.

Les groupes d'experts scientifiques présenteront les résultats de l'examen des données probantes (p. ex. recommandations sur les directives actualisées et la meilleure façon de diffuser ces nouvelles connaissances) dans un rapport destiné au comité exécutif. Les membres du comité exécutif formuleront des conseils tout au long du projet, notamment sur la meilleure façon de diffuser les



connaissances à la lumière des données probantes disponibles. Le comité exécutif présentera les résultats de l'examen des données probantes dans un rapport de politiques publiques qui décrira la meilleure façon de mettre en œuvre les recommandations sur l'actualisation des directives et les recommandations connexes sur la mobilisation des connaissances.

Figure 1. Gouvernance du projet d'actualisation des DCAFR



Les membres des groupes d'experts scientifiques auront le droit d'utiliser des produits du travail, des résultats et des données résultant du projet dans des publications et des présentations scientifiques, à des fins de recherche et à d'autres fins pédagogiques. Les membres des groupes d'experts scientifiques devront alors demander l'autorisation du CCDUS et indiquer le soutien financier du CCDUS.

Comité exécutif

Mandat

Le comité exécutif responsable de l'actualisation des directives encadrera le projet des façons suivantes : orienter le projet et le processus, protéger son intégrité scientifique et déterminer la meilleure façon de mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen des données probantes visant à actualiser les directives. Les objectifs du comité exécutif seront d'examiner les extraits des groupes d'experts scientifiques (directives actualisées et recommandations connexes sur la mobilisation des connaissances) et de recommander des moyens d'intégrer ces extraits aux politiques publiques afin d'avoir une incidence positive sur la santé dans la société canadienne.

Membres

Le comité exécutif se compose de cadres supérieurs des domaines de la promotion de la santé, de la santé publique et de la recherche, et de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux. Le mandat des membres prendra fin au terme du projet (prévu le 31 mars 2022).

Le comité exécutif est coprésidé par Rita Notarandrea, première dirigeante du CCDUS, et Shannon Nix, sous-ministre adjointe déléguée, Santé Canada.



Les membres devront remplir chaque année un formulaire de déclaration des conflits d'intérêts. Un comité de surveillance des conflits d'intérêts, composé des coprésidentes du comité exécutif et d'un représentant de l'Agence de la santé publique du Canada, évaluera les déclarations et décidera de l'approche à adopter pour les gérer.

Représentant	Organisation
Coprésidentes	
Rita Notarandrea	Première dirigeante, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Shannon Nix	Sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale des substances contrôlées et du cannabis, Santé Canada
Membres	
Ally Butler	Sous-ministre adjointe déléguée, Priorités et initiatives stratégiques, ministère de la Santé mentale et des Toxicomanies, gouvernement de la Colombie-Britannique, et représentante du Comité FPT sur la consommation problématique de substances et ses méfaits
Ian Culbert	Directeur général, Association canadienne de santé publique
Scott Hannant	Directeur, Affaires publiques et communications, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Carol Hopkins	Directrice générale, Thunderbird Partnership Foundation
Candice St-Aubin	Vice-présidente, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada
Dr Rob Strang	Administrateur en chef adjoint de la santé publique de l'Île-du-Prince-Édouard
Jennifer Saxe	Directrice générale, Direction des substances contrôlées, Santé Canada
Sam Weiss	Directeur scientifique, Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies, Instituts de recherche en santé du Canada

Rôles et responsabilités

Le rôle du comité exécutif est d'encadrer le projet et le processus. Les membres du comité exécutif vont :

- Participer activement à deux réunions en présentiel ou en virtuel pendant la durée de vie du projet et à des téléconférences régulières pour recevoir des mises à jour et formuler des conseils au sujet du projet, au besoin.
- Formuler des conseils sur un document d'orientation à mi-parcours qui présente la méthodologie d'élaboration des directives et le protocole connexe, les données examinées à ce jour et les thèmes communs émergents.
- Fournir des conseils sur la façon de mobiliser les intervenants.
- Amener le public à appuyer le projet en communiquant l'état d'avancement des travaux et en faisant la promotion des objectifs du projet au sein de leur organisme et de leurs réseaux, p. ex. la collecte de données scientifiques et l'importance de la rigueur et de la transparence.
- Informer leur organisme et leurs réseaux de l'évolution du projet.
- Agir en tant que ressources pour le projet en transmettant aux membres des autres comités et aux coprésidents des groupes d'experts scientifiques les renseignements reçus de leurs réseaux.
- Chercher des occasions de communiquer les résultats de l'examen des données probantes aux principaux partenaires et intervenants et fournir des conseils au CCDUS et aux coprésidents des groupes d'experts scientifiques au sujet d'initiatives de mobilisation plus



spécifiques afin d'accroître la réceptivité sur le terrain et de faciliter l'adoption des nouvelles directives par les principaux partenaires et intervenants.

- Jouer un rôle clé dans l'adoption et la mobilisation des directives actualisées, à la lumière des recommandations du groupe d'experts scientifiques sur la mobilisation des connaissances.
- Soumettre un rapport final à la ministre de la Santé qui fait état des résultats de l'examen des données probantes en lien avec l'actualisation des directives et des recommandations connexes sur la mobilisation des connaissances.

En plus de ces responsabilités, les coprésidentes du comité exécutif vont :

- Diriger et animer les discussions pendant les réunions du comité.
- Contribuer à la préparation des ordres du jour, des procès-verbaux et d'autres documents pertinents pour les réunions du comité.
- Contribuer à la préparation des notes d'information sur les activités et les progrès du projet qui sont destinées aux membres du comité et à d'autres acteurs, selon les besoins et les décisions du comité et des groupes d'experts scientifiques.
- Faciliter les communications sur la mobilisation des connaissances relatives aux nouvelles directives, ainsi que sur leur adoption et leur utilisation par les intervenants.

Groupes d'experts scientifiques

Mandat

Les groupes d'experts scientifiques ont pour mandat d'examiner, d'évaluer et de résumer les données probantes disponibles sur les effets de la consommation d'alcool sur la santé physique, la santé mentale et les préjudices sociaux, ainsi que sur les principes de mobilisation des connaissances. Ils ont aussi pour mandat d'actualiser les directives et de formuler des recommandations sur la mobilisation des connaissances afin de mieux renseigner le public sur les nouvelles directives la consommation d'alcool dans la société canadienne.

Membres

Les groupes d'experts scientifiques sont composés de personnes ayant un ensemble de connaissances, d'expertises et d'expériences appropriées pour réaliser le mandat du projet d'actualisation des directives. Ces personnes ont publié des articles dans des revues à comité de lecture et se sont ainsi établis une solide réputation dans les domaines suivants :

- connaissances scientifiques ou méthodologiques dans l'élaboration de lignes directrices sur la consommation d'alcool;
- expertise spécialisée dans l'élaboration de lignes directrices;
- expertise spécialisée sur les effets de la consommation d'alcool sur la santé physique, la santé mentale et les préjudices sociaux;
- expertise spécialisée en recherche sur la mise en œuvre et l'application des connaissances.

Le mandat des membres prendra fin au terme du projet (prévu le 31 mars 2022).

Les groupes d'experts scientifiques sont coprésidés par le Dr Peter Butt, professeur agrégé, Département de médecine familiale, Collège de médecine, Université de la Saskatchewan, et



Catherine Paradis, Ph.D., analyste principale, Recherche et politiques, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. Ryan McCarthy, directeur, Mobilisation des connaissances, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, copréside aussi le groupe d'experts scientifiques sur la mobilisation des connaissances.

Les membres devront remplir chaque année un formulaire de déclaration des conflits d'intérêts. Un comité de surveillance des conflits d'intérêts, composé des coprésidents des groupes d'experts scientifiques et d'un représentant de l'Agence de la santé publique du Canada, évaluera les déclarations et décidera de l'approche à adopter pour les gérer.

Groupe d'experts sur la santé physique

Représentant	Organisation
Coprésidents	
Dr Peter Butt	Professeur agrégé, Département de médecine familiale, Collège de médecine, Université de la Saskatchewan
Catherine Paradis	Analyste principale, Recherche et politiques, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Membres	
Patricia Conrod	Professeure titulaire, Département de psychiatrie, Université de Montréal
Georgia Livadiotakis	Gestionnaire, Bureau de la politique et de la science sur les drogues, Santé Canada
Chris Mushquash	Chaire de recherche du Canada en santé mentale autochtone et dépendance, professeur agrégé, Université Lakehead
Dr Daniel Myran	Médecin de famille et résident en santé publique et en médecine préventive, Université d'Ottawa
Adam Sherk	Boursier de recherches postdoctorales, Institut canadien de recherche sur l'usage de substances, Université de Victoria
Kevin D. Shield	Scientifique indépendant, Institut de recherche en politiques de santé mentale, et chef du centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation panaméricaine de la santé, Centre de toxicomanie et de santé mentale
Matthew Young	Analyste principal, Recherche et politiques, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Observatrice	
Kate Morissette	Gestionnaire intérimaire, Division de la santé mondiale et des lignes directrices, Agence de la santé publique du Canada

Groupe d'experts sur la santé mentale et les effets sociaux

Représentant	Organisation
Coprésidents	
Dr Peter Butt	Professeur agrégé, Département de médecine familiale, Collège de médecine, Université de la Saskatchewan
Catherine Paradis	Analyste principale, Recherche et politiques, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Membres	
Mark Asbridge	Professeur, Département de santé communautaire et d'épidémiologie, Département de médecine d'urgence, Université Dalhousie
Magali Dufour	Professeure, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal
Harold Johnson	Ancien procureur de la Couronne et auteur
Georgia Livadiotakis	Gestionnaire, Bureau de la politique et de la science sur les drogues, Santé Canada
Dr Tim Naimi	Directeur, Institut canadien de recherche sur l'usage de substances, Université de Victoria
Nancy Poole	Directrice, Centre d'excellence pour la santé des femmes de la Colombie-Britannique



Kara Thompson	Professeure adjointe de psychologie, Université St. Francis Xavier
Samantha Wells	Directrice principale et scientifique principale, Institut de recherche en politiques de santé mentale, Centre de toxicomanie et de santé mentale
Observatrice	
Kate Morissette	Gestionnaire intérimaire, Division de la santé mondiale et des lignes directrices, Agence de la santé publique du Canada

Groupe d'experts sur la mobilisation des connaissances

Représentant	Organisation
Coprésidents	
Dr Peter Butt	Professeur agrégé, Département de médecine familiale, Collège de médecine, Université de la Saskatchewan
Catherine Paradis	Analyste principale, Recherche et politiques, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Ryan McCarthy	Directeur, Mobilisation des connaissances, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
Membres	
Jennifer Heatley	Chargée de projets en promotion de la santé, ministère de la Santé et du Mieux-être, Nouvelle-Écosse, et coprésidente P/T pour le sous-comité sur la consommation problématique de substances et la prévention des méfaits
Erin Hobin	Scientifique, Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes, Santé publique Ontario
Georgia Livadiotakis	Gestionnaire, Bureau de la politique et de la science sur les drogues, Santé Canada
Justin Presseau	Scientifique, Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa, et professeur agrégé, École d'épidémiologie et de santé publique et École de psychologie, Université d'Ottawa
Tim Stockwell	Scientifique, Institut canadien de recherche sur l'usage de substances, et professeur au Département de psychologie de l'Université de Victoria
Dre Sharon Straus Dre Danielle Buell (en remplacement de la Dre Sharon Straus)	Directrice du programme d'application des connaissances, médecin-chef à l'Hôpital St. Michael's et professeure au Département de médecine de l'Université de Toronto Résidente en chef à l'Hôpital St. Michael's
Observatrice	
Kate Morissette	Gestionnaire intérimaire, Division de la santé mondiale et des lignes directrices, Agence de la santé publique du Canada

Rôles et responsabilités

Les membres des groupes d'experts scientifiques vont :

- Contribuer activement aux discussions pendant les réunions en personne et par téléconférence et formuler des commentaires sur les documents produits au besoin.
- Assister à des séances de formation ou consulter des trousse de formation qui résument le processus d'élaboration des directives, la méthodologie GRADE, la façon d'interpréter les tableaux de données probantes établis selon la méthodologie GRADE et le cadre décisionnel.
- Communiquer avec les coprésidents des différents comités et être raisonnablement disponibles pour eux. Les membres des groupes d'experts scientifiques doivent transmettre à leur groupe de l'information sur leur spécialité pour que tous aient une compréhension générale des dossiers.



- Conformément à la méthodologie GRADE et à la liste de vérification sur l'élaboration de directives (McMaster Development Checklist) du réseau Guidelines International Network, contribuer sur demande aux thèmes identifiés pour l'élaboration des directives énoncés dans le tableau qui suit¹ :

Groupe d'experts sur la santé physique	Groupe d'experts sur la santé mentale et les effets sociaux	Groupe d'experts sur la mobilisation des connaissances
1. Identifier le public cible primaire et le public cible secondaire des directives et dresser la liste des sujets à aborder dans les directives.		
2. Établir et documenter les questions clés auxquelles il faut répondre dans les directives en utilisant un modèle normalisé (p. ex. PICO).		
3. Résumer les données probantes et envisager la recherche de renseignements supplémentaires.		
4. Évaluer la qualité, la force et la certitude de l'ensemble des données probantes.		
5. Élaborer des recommandations et en déterminer la fiabilité.		
		6. Définir les méthodes à utiliser pour mobiliser les consommateurs et les intervenants.
		7. À la lumière des données probantes, déterminer la terminologie à employer dans les recommandations.
		8. Aborder les questions de mise en œuvre, de faisabilité et d'équité.

- Contribuer et donner son approbation à un document d'orientation à mi-parcours qui présente la méthodologie d'élaboration des directives et le protocole connexe, les données probantes examinées à ce jour et les thèmes communs émergents.
- Contribuer et donner son approbation au rapport technique final qui explique les directives actualisées et les recommandations pour la mobilisation des connaissances.
- Remplir le formulaire de déclaration des conflits d'intérêts créé par l'Agence de la santé publique du Canada et se conformer, le cas échéant, à toute directive ou condition particulière en utilisant l'outil complémentaire de l'Agence qui permet d'identifier les conflits d'intérêts.

Outre ces responsabilités, les coprésidents des groupes d'experts scientifiques vont :

- Participer aux réunions du comité exécutif pour faire le point sur les travaux des groupes d'experts scientifiques.
- Aider à établir l'ordre du jour des réunions du comité exécutif à des fins de discussion avec les coprésidentes du comité exécutif et passer en revue les procès-verbaux des réunions de ce comité.
- Diriger et animer les discussions pendant les réunions des groupes d'experts scientifiques.

1 Différents groupes mettront l'accent sur différentes tâches. Par exemple, le groupe d'experts sur la santé physique et le groupe d'experts sur la santé mentale et les effets sociaux s'investiront probablement davantage dans les étapes 3 à 5, tandis que le groupe d'experts sur la mobilisation des connaissances se concentrera plus sur les étapes 6 à 8.



- Aider à établir l'ordre du jour des réunions des groupes d'experts scientifiques et passer en revue les procès-verbaux des réunions.
- Passer en revue et commenter les mandats et d'autres documents pertinents.
- Suivre les activités de recherche menées par les groupes d'experts scientifiques et l'équipe chargée d'examiner les données probantes et fournir des conseils et des contributions à ce chapitre.
- Passer en revue et approuver les notes d'information sur les activités réalisées dans le cadre du projet qui seront mises en ligne sur la page Web des directives 2.0 du CCDUS.

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances

L'actualisation des directives est un processus collaboratif entre le CCDUS, des scientifiques, des spécialistes de la mobilisation des connaissances et des cadres supérieurs d'organismes canadiens, dont Santé Canada. Le CCDUS utilise les fonds dédiés au projet pour respecter son engagement d'encadrer et de faciliter le processus d'actualisation des directives, notamment en apportant un soutien administratif, en jouant un rôle actif au sein du groupe de travail scientifique, en pilotant les activités de mobilisation des connaissances et en facilitant la diffusion des directives actualisées.

Le CCDUS, par l'entremise des groupes d'experts scientifiques, est responsable d'examiner les données probantes en vue d'actualiser les directives et de soutenir le comité exécutif dans la formulation de recommandations sur la mobilisation des connaissances. À cette fin, le CCDUS offrira un soutien scientifique aux groupes d'experts scientifiques, par l'entremise de l'équipe chargée d'examiner les données probantes. Il fournira aussi un soutien à la gestion du projet au comité exécutif et aux groupes d'experts scientifiques, en plus d'assumer la responsabilité de la gestion globale du projet. À ce chapitre, selon les conseils des coprésidents du comité exécutif et des groupes d'experts scientifiques, le CCDUS va :

- Organiser les réunions, en établir l'ordre du jour et transmettre les procès-verbaux et les documents à l'appui.
- Établir les livrables du projet et préparer des rapports d'étape sur les activités clés réalisées et les transmettre aux groupes d'experts scientifiques et au comité exécutif avant les réunions pour que les membres aient suffisamment de temps pour les passer en revue (au moins cinq jours ouvrables).
- Faciliter la transmission de rapports de recherche et d'autres documents pertinents entre les membres.
- Surveiller l'évolution de toutes les activités réalisées dans le cadre du projet par rapport à la proposition de projet et au calendrier et veiller au repérage et au règlement proactif des problèmes.
- Faciliter la formation des membres des groupes d'experts scientifiques sur la méthodologie GRADE.



Santé Canada

Santé Canada fournira des conseils, du soutien et de l'orientation par l'entremise de ses représentants au comité exécutif et aux groupes d'experts scientifiques, en plus de fournir du soutien administratif pour le projet, y compris :

- Rédiger et faire traduire le procès-verbal des réunions du comité exécutif et des groupes d'experts consultatifs au plus tard 15 jours ouvrables après les réunions.

Agence de la santé publique du Canada

L'Agence de la santé publique du Canada fournira des conseils et du soutien en matière de méthodologie aux coprésidents des groupes d'experts scientifiques, plus particulièrement sur le processus, l'engagement des consommateurs et des intervenants, ainsi que la déclaration des conflits d'intérêts et leur gestion. Un observateur de l'Agence assistera aux réunions des groupes d'experts scientifiques.

Prise de décisions

Au sein de chaque groupe d'experts scientifiques et du comité exécutif, les opinions, les idées et les préoccupations des membres sont prises en considération selon un processus décisionnel en deux étapes.

Étape 1 : Déployer tous les efforts possibles pour parvenir à un consensus.

Étape 2 : Si un consensus ne peut être atteint, tenir un vote. Une motion sera adoptée par un vote d'au moins 75 % des membres présents ayant droit de vote. Tous les membres ont le droit de s'abstenir de voter.

Toute abstention sera notée dans le compte rendu des décisions.

Les observateurs n'ont pas le droit de vote.

Le quorum sera constitué par la présence d'au moins un coprésident et d'une majorité de membres (50 % plus 1).

Fréquence des réunions

Pendant les 20 mois qui s'écouleront de juillet 2020 à mars 2022 :

- Le comité exécutif tiendra des réunions virtuelles toutes les six semaines pendant la durée du projet. D'autres réunions virtuelles pourront être nécessaires pendant la durée du projet pour permettre aux membres de recevoir des mises à jour et de formuler des conseils au sujet du projet, au besoin.
- Les groupes d'experts scientifiques se réuniront par voie virtuelle pendant une demi-journée chaque mois. D'autres réunions virtuelles pourront être nécessaires pendant la durée du projet pour permettre aux membres de formuler des commentaires nécessaires à la poursuite du projet.



Déplacements et dépenses

Après la levée des restrictions visant à contrer la pandémie de COVID-19, ce qui permettra de reprendre les déplacements, les membres pourront obtenir le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement engagés pour participer aux réunions du comité exécutif et des groupes d'experts scientifiques s'ils ont fait leurs réservations avec un fournisseur approuvé par le CCDUS, selon les termes de la directive sur le remboursement du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada.

